

Santé des aînés: un pain brioché remboursé en France

Le petit pain brioché G-Nutrition rejoint, en France, la liste des produits remboursables par la Sécurité sociale sur ordonnance.



Le site SeniorActu explique que la Haute autorité de santé avait donné l'alerte en France en 2007 déjà : entre 15 et 38% des personnes âgées vivant en maisons de retraite étaient en état de dénutrition. Il fallait donc réagir.

Fruit d'un programme de recherche de cinq ans (mené par le centre Cerelab et la société française Nutrisens spécialisée dans la nutrition clinique et l'alimentation médicale), le pain G-Nutrition vise à préserver et renforcer le capital santé des plus fragiles. Il apporte les protéines, les vitamines et les sels minéraux nécessaires sous la forme d'un aliment traditionnel.

Ce pain brioché de 65 grammes, vendu environ 1.25 euro et supportant la congélation, a été reconnu d'intérêt de santé publique par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de la Haute autorité de santé du gouvernement français.

Ndlr Sera-t-il bientôt disponible en Suisse ? REISO n'a pas obtenu de réponse pour l'instant.

Source : [SeniorActu](#)